



Ichtratzheim le 22/03/2024

Le Conseil Municipal d'Ichtratzheim est convoqué en session ordinaire, à la Mairie

Le jeudi 28 mars 2024 à 20h00

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29/02/2024

FINANCES

3. Compte de gestion 2023
4. Compte administratif 2023
5. Affectation du résultat de l'exercice 2023
6. Fongibilité des crédits
7. Frais des cultes
8. Budget primitif 2024
9. Fiscalité directe locale : vote des taux 2024
10. Projet « Place du Village et cour de l'école »
11. Utilisation des recettes du loyer de la chasse communale

COOPERATION INTERCOMMUNALE

12. Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la Communauté de Communes du Canton d'Erstein
13. Actualisation de la convention de mutualisation entre la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et la commune d'Ichtratzheim
14. Ecole d'Hipsheim-Ichtratzheim : renouvellement de la demande de dérogation pour le rythme scolaire sur 4 jours
15. Informations et divers

La présente convocation a été affichée publiquement et mise en ligne sur le site internet de la commune le 22/03/2024

Le Maire d'Ichtratzheim

Grégory GILGENMANN



Mairie d'Ichtratzheim - 1 Place du Village 67640 ICHTRATZHEIM

Messagerie : mairie@ichtratzheim.fr - Site internet : www.ichtratzheim.fr

Téléphone : 03 88 64 15 54

Secrétariat : lundi de 8h00 à 12h00, jeudi de 13h30 à 20h00 et vendredi de 8h00 à 12h00